

Directrice/Directeur Pénitentiaires d'Insertion et de Probation

Direction : Direction de l'Administration Pénitentiaire

Affectation : Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Strasbourg

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de l'Aube et de la Haute-Marne

Statut : Agents de catégorie A

Date de publication 31/03/2023

Date de fin de publication :
11/05/2023

Informations générales

Corps / Grade :	Directeur/Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	
Domaine fonctionnel RMFP :	FP2JUS08 JUSTICE	
Emploi-référence RMFP :	DIRECTRICE/DIRECTEUR DE STRUCTURE PENITENTIAIRE (FP2SEC16)	
Groupe IFSE :	4	NBI : X-points
Poste vacant <input checked="" type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input type="checkbox"/>		
Durée d'affectation attendue sur le poste :	3 ans	

Localisation administrative et géographique

Résidence Administrative : Troyes
Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Strasbourg
24 boulevard 14 juillet
1000 Troyes

Description du poste

Vos activités principales

Le Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure l'encadrement :

- Il fait partie de l'équipe de direction du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- Il est habilité pour intervenir sur l'ensemble des sites du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (Milieu Fermé/Milieu Ouvert)
- Il est chargé du bon fonctionnement de l'entité déléguée dans le cadre posé par le Directeur des Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- Il veille à l'organisation de l'antenne, et à la politique départementale mise en œuvre, en référence aux textes en vigueur
- Il veille au respect de la charte des temps et aux priorités d'action définies par le Management Par Objectifs.
- Il évalue les agents placés sous son autorité
- Il favorise une démarche de travail en équipe, une adhésion à la politique du service, et l'utilisation d'outils de rendu-compte
- Il assure le maintien et le développement du partenariat en assistant aux différentes réunions s'y rattachant

Nombre d'agents à encadrer

A 20 B C 3 Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale OUI NON

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration.

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...): PC portable équipé des logiciels bureautiques et applicatifs métier, téléphone portable professionnel, véhicule de service.

Les activités du service

Service à compétence départementale, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation accompagne :

- Des usagers contraints tant en Milieu Fermé (maison d'arrêt) qu'en Milieu Ouvert
- Des personnes condamnées : détenus condamnés, mise à l'épreuve, travail d'intérêt général, aménagements de peine, surveillance électronique...
- Des personnes en attente de décision : détenus prévenus, contrôle judiciaire, assignation à résidence sous surveillance électronique, enquête...
- Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure ainsi la mise en œuvre des décisions judiciaires qui lui sont confiées.

Composition et effectifs du service : 1 Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, 1 adjoint au Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, 3 chefs d'antenne, 2 Directeurs pénitentiaires d'insertion et de probation, 1 psychologue, 1 assistante de service sociale, 2 coordinatrices culturelles, 1 binôme de soutien, 1 RTIG, 40 conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation, 3 secrétaires administratifs, 9 adjoints administratifs, 4 ASE.

Votre hiérarchie

Le Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation et son adjointe.

Vos interlocuteurs métiers

Tous les acteurs des services pénitentiaires et des politiques d'insertion.

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances	Savoir-faire
Environnement Justice et Administration Pénitentiaire	Capacité à motiver Capacité de communication
Savoir-être	Capacité à anticiper les situations
Aptitude à l'écoute au dialogue et à la pédagogie	Gestion, organisation et analyse
Savoir faire preuve de discrétion et de rigueur	Aptitude à assurer l'interface entre les différents acteurs
Se montrer force de proposition et avoir l'esprit d'initiative	Mettre en œuvre les techniques et outils de management
Être capable de s'adapter et être autonome	

Expériences professionnelles antérieures souhaitées : oui, expérience d'encadrement.

Offres de formation associées à votre prise de poste : les formations d'adaptation à l'emploi + celles obligatoires à la prise de poste

Perspectives d'évolution professionnelle : Chef-fe d'antenne, Adjoint-e Directeur/Directrice fonctionnel-le

Informations complémentaires

Organisation de travail : article 10, organisation du travail en conformité avec la charte des temps

Restauration : non

Accessibilité en transport / Parking : non

Vos contacts pour déposer une candidature	La procédure de votre recrutement
Renseignements et candidature	Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Monsieur ELIA Luciano Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation	Luciano.elia@justice.fr 03-51-14-17-66
Madame MEDREK Léthicia Adjointe au directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation	Lethicia.medrek@justice.fr 036-51-14-17-66

Vous voulez en savoir plus ? <http://justice.gouv.fr>

<https://lajusticerecrute.fr/>

<https://allodiscrim.wethics.eu/app> (code : 2020)





MINISTÈRE
DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité



Directeur/Directrice Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Chef·fe d'antenne

Direction : Direction de l'Administration Pénitentiaire

Affectation : Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Strasbourg

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de la Marne

Statut : Agents de catégorie A

Date de publication : 31/03/2023

Date de fin de publication : 11/05/2023

N° de poste :

Informations générales

Corps / Grade :	Directeur/Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation		
Domaine fonctionnel RMFP :	FP2JUS08 JUSTICE		
Emploi-référence RMFP :	DIRECTRICE/DIRECTEUR DE STRUCTURE PENITENTIAIRE (FP2SEC16)		
Groupe IFSE :	2	NBI : X points	
Poste vacant <input checked="" type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input type="checkbox"/>			
Durée d'affectation attendue sur le poste :	3 ans		

Localisation administrative et géographique

Résidence Administrative : antennes de Reims
Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de la Marne
53 rue de Vernouillet
51100 Reims

Description du poste

Vos activités principales

Le Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Chef d'antenne :

- Encadre, anime et assure le suivi de l'activité des équipes dédiées de l'antenne
- Évalue et note les agents selon délégations de la Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation
- Conduit et pilote des projets transversaux
- Développe et suit les politiques partenariales
- Initie et développe des démarches innovantes

Nombre d'agents à encadrer

A 17 B C 3 Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale OUI NON

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'Administration Pénitentiaire.

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...): PC portable équipé des logiciels bureautiques et applicatifs métier, téléphone portable professionnel, véhicule de service.

Les activités du service

Service à compétence départementale, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation accompagne :

- Des usagers contraints tant en Milieu Fermé (maison d'arrêt) qu'en Milieu Ouvert
- Des personnes condamnées : détenus condamnés, mise à l'épreuve, travail d'intérêt général, aménagements de peine, surveillance électronique...
- Des personnes en attente de décision : détenus prévenus, contrôle judiciaire, assignation à résidence sous surveillance électronique, enquête...
- Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure ainsi la mise en œuvre des décisions judiciaires qui lui sont confiées.

Composition et effectifs du service : 1 directeur fonctionnel des services pénitentiaires d'insertion et de probation, 1 adjoint au directeur fonctionnel des services pénitentiaires d'insertion et de probation, 4 Directeurs Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, 2 secrétaires administratifs, 1 psychologue, 1 assistante de service social, 1 binôme de soutien, 3 surveillants DDSE, 8 adjoints administratifs, 34 Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, 2 services civiques.

Votre hiérarchie

Le directeur fonctionnel des services pénitentiaires d'insertion et de probation et son adjointe.

Vos interlocuteurs métiers

Tous les acteurs des services pénitentiaires et des politiques d'insertion.

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances	Savoir-faire
Environnement Justice et Administration Pénitentiaire	Capacité à motiver Capacité de communication
Savoir-être	Capacité à anticiper les situations
Aptitude à l'écoute au dialogue et à la pédagogie	Gestion, organisation et analyse
Savoir faire preuve de discrétion et de rigueur	Aptitude à assurer l'interface entre les différents acteurs
Se montrer force de proposition et avoir l'esprit d'initiative	Mettre en œuvre les techniques et outils de management
Être capable de s'adapter et être autonome	

Expériences professionnelles antérieures souhaitées : oui

Offres de formation associées à votre prise de poste : les formations d'adaptation à l'emploi + celles obligatoires à la prise de poste

Perspectives d'évolution professionnelle : Adjoint-e Directeur/Directrice fonctionnel-le, Directeur/Directrice fonctionnel-le

Informations complémentaires

Organisation de travail : article 10, organisation du travail en conformité avec la charte des temps

Restauration : oui

Accessibilité en transport / Parking : oui

Vos contacts pour déposer une candidature		La procédure de votre recrutement
Renseignements et candidature		Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Eric ZINSIUS - DFSPPI	Téléphone : 03.26.22.32.26	
Margaux DERAEDT – Directrice Adjointe	Téléphone : 03 26 22 32 28	

Vous voulez en savoir plus ?



<http://justice.gouv.fr>

<https://lajusticerecrute.fr/>



MINISTÈRE
DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité



Directeur/Directrice Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Chef·fe d'antenne

Direction : Direction de l'Administration Pénitentiaire

Affectation : Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Strasbourg

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de la Moselle

Statut : Agents de catégorie A

Date de publication : 31/03/2023

Date de fin de publication : 11/05/2023

N° de poste :

Informations générales

Corps / Grade :	Directeur/Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation		
Domaine fonctionnel RMFP :	FP2JUS08 JUSTICE		
Emploi-référence RMFP :	DIRECTRICE/DIRECTEUR DE STRUCTURE PENITENTIAIRE (FP2SEC16)		
Groupe IFSE :	2	NBI : X points	
Poste vacant <input checked="" type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input type="checkbox"/>			
Durée d'affectation attendue sur le poste :	3 ans		

Localisation administrative et géographique

Résidence Administrative : antennes de Metz
Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de la Moselle
1 ter rue Maurice Barrès
57000 Metz

Description du poste

Vos activités principales

Le Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Chef d'antenne :

- Encadre, anime et assure le suivi de l'activité des équipes dédiées de l'antenne
- Évalue et note les agents selon délégations de la Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation
- Conduit et pilote des projets transversaux
- Développe et suit les politiques partenariales
- Initie et développe des démarches innovantes

Nombre d'agents à encadrer

A 34 B C 5 Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale OUI NON

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'Administration Pénitentiaire.

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...): PC portable équipé des logiciels bureautiques et applicatifs métier, téléphone portable professionnel, véhicule de service, bureau personnel.

Les activités du service

Service à compétence départementale, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation accompagne :

- Des usagers contraints tant en Milieu Fermé (maison d'arrêt) qu'en Milieu Ouvert
- Des personnes condamnées : détenus condamnés, mise à l'épreuve, travail d'intérêt général, aménagements de peine, surveillance électronique...
- Des personnes en attente de décision : détenus prévenus, contrôle judiciaire, assignation à résidence sous surveillance électronique, enquête...
- Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure ainsi la mise en œuvre des décisions judiciaires qui lui sont confiées.

Composition et effectifs du service : Une équipe de direction de 6 directeurs Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, un attaché d'administration de l'Etat, un siège départemental: 2 secrétaires administratifs, 1 adjoint administratifs, 1 assistant de service social, 1 psychologue, 5 personnels de surveillance, un binôme de soutien intervenant sur le SPIP 57 et le SPIP 55 et référente territoriale TIG, Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, 9 adjoints administratifs, 1 coordinatrice d'activités socio-culturelles.

Votre hiérarchie

Le directeur fonctionnel des services pénitentiaires d'insertion et de probation et son adjoint.

Vos interlocuteurs métiers

Tous les acteurs des services pénitentiaires et des politiques d'insertion.

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances	Savoir-faire
Environnement Justice et Administration Pénitentiaire	Capacité à motiver Capacité de communication
Savoir-être	Capacité à anticiper les situations
Aptitude à l'écoute au dialogue et à la pédagogie	Gestion, organisation et analyse
Savoir faire preuve de discrétion et de rigueur	Aptitude à assurer l'interface entre les différents acteurs
Se montrer force de proposition et avoir l'esprit d'initiative	Mettre en œuvre les techniques et outils de management
Être capable de s'adapter et être autonome	

Expériences professionnelles antérieures souhaitées : non

Offres de formation associées à votre prise de poste : les formations d'adaptation à l'emploi + celles obligatoires à la prise de poste

Perspectives d'évolution professionnelle : Adjoint-e Directeur/Directrice fonctionnel-le, Directeur/Directrice fonctionnel-le

Informations complémentaires

Organisation de travail : article 10, organisation du travail en conformité avec la charte des temps. Tenue d'astreintes semaine.

Restauration : restaurant administratif

Accessibilité en transport / Parking : train/bus/parking

Vos contacts pour déposer une candidature	La procédure de votre recrutement
Renseignements et candidature	Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
Antoine MICHAUT – DFSP de la Moselle 06.83.87.96.65 Antoine.michaut@justice.fr	
Thierry POUX – Adjoint DFSP 57 06.73.08.16.57 Thierry.poux@justice.fr	

Vous voulez en savoir plus ? <http://justice.gouv.fr>

<https://lajusticerecrute.fr/>

<https://allodiscrim.wethics.eu/app> (code : 2020)

Directrice/Directeur Pénitentiaires d'Insertion et de Probation

Direction : Direction de l'Administration Pénitentiaire

Affectation : Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Strasbourg

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Bas-Rhin

Statut : Agents de catégorie A

Date de publication 31/03/2023

Date de fin de publication :
11/05/2023

Informations générales

Corps / Grade :	Directeur/Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	
Domaine fonctionnel RMFP :	FP2JUS08 JUSTICE	
Emploi-référence RMFP :	DIRECTRICE/DIRECTEUR DE STRUCTURE PENITENTIAIRE (FP2SEC16)	
Groupe IFSE :	4	NBI : X points
Poste vacant <input checked="" type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input type="checkbox"/>		
Durée d'affectation attendue sur le poste :	3 ans	

Localisation administrative et géographique

Résidence Administrative : Schiltigheim
Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Bas-Rhin
171 route du Général de Gaulle
67300 Schiltigheim

Description du poste

Vos activités principales

Le Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure l'encadrement :

- Il fait partie de l'équipe de direction du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- Il est habilité pour intervenir sur l'ensemble des sites du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (Milieu Fermé/Milieu Ouvert)
- Il est chargé du bon fonctionnement de l'entité déléguée dans le cadre posé par le Directeur des Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- Il veille à l'organisation de l'antenne, et à la politique départementale mise en œuvre, en référence aux textes en vigueur
- Il veille au respect de la charte des temps et aux priorités d'action définies par le Management Par Objectifs.
- Il évalue les agents placés sous son autorité
- Il favorise une démarche de travail en équipe, une adhésion à la politique du service, et l'utilisation d'outils de rendu-compte
- Il assure le maintien et le développement du partenariat en assistant aux différentes réunions s'y rattachant

Nombre d'agents à encadrer

A 24 B 2 C 3 Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale OUI NON

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration.

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...): PC portable équipé des logiciels bureautiques et applicatifs métier, téléphone portable professionnel, véhicule de service.

Les activités du service

Service à compétence départementale, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation accompagne :

- Des usagers contraints tant en Milieu Fermé (maison d'arrêt) qu'en Milieu Ouvert
- Des personnes condamnées : détenus condamnés, mise à l'épreuve, travail d'intérêt général, aménagements de peine, surveillance électronique...
- Des personnes en attente de décision : détenus prévenus, contrôle judiciaire, assignation à résidence sous surveillance électronique, enquête...
- Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure ainsi la mise en œuvre des décisions judiciaires qui lui sont confiées.

Composition et effectifs du service : 1 directeur fonctionnel des services pénitentiaires d'insertion et de probation, 1 adjoint au directeur fonctionnel des services pénitentiaires d'insertion et de probation, 2 responsables d'ALIP, 2 DPIP de proximité, d'un attaché d'administration de l'Etat, de 45 Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, de 5 surveillants DDSE, de 3 assistant de service social, d'1 psychologue, de 9 adjoints administratifs et de 2 secrétaires administratifs.

Votre hiérarchie

Le Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation et son adjointe.

Vos interlocuteurs métiers

Tous les acteurs des services pénitentiaires et des politiques d'insertion.

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances	Savoir-faire
Environnement Justice et Administration Pénitentiaire	Capacité à motiver Capacité de communication
Savoir-être	Capacité à anticiper les situations
Aptitude à l'écoute au dialogue et à la pédagogie	Gestion, organisation et analyse
Savoir faire preuve de discrétion et de rigueur	Aptitude à assurer l'interface entre les différents acteurs
Se montrer force de proposition et avoir l'esprit d'initiative	Mettre en œuvre les techniques et outils de management
Être capable de s'adapter et être autonome	

Expériences professionnelles antérieures souhaitées : non

Offres de formation associées à votre prise de poste : les formations d'adaptation à l'emploi + celles obligatoires à la prise de poste

Perspectives d'évolution professionnelle : Chef-fe d'antenne, Adjoint-e Directeur/Directrice fonctionnel-le

Informations complémentaires

Organisation de travail : article 10, organisation du travail en conformité avec la charte des temps

Restauration : 2 restaurants administratifs

Accessibilité en transport / Parking : bus/oui

Vos contacts pour déposer une candidature		La procédure de votre recrutement
		Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
Jean-François FOGLIARINO – DSPIP 67	03 69 73 89 57 / 06 18 00 18 72	
Caroline ZENGERLE, adjointe au DSPIP	03 69 73 89 58 / 06 75 49 50 66	

Vous voulez en savoir plus ?



<http://justice.gouv.fr>

<https://lajusticerecrute.fr/>

Directrice/Directeur Pénitentiaires d'Insertion et de Probation

Direction : Direction de l'Administration Pénitentiaire

Affectation : Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Strasbourg

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Bas-Rhin

Statut : Agents de catégorie A

Date de publication 31/03/2023

Date de fin de publication :
11/05/2023

Informations générales

Corps / Grade :	Directeur/Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	
Domaine fonctionnel RMFP :	FP2JUS08 JUSTICE	
Emploi-référence RMFP :	DIRECTRICE/DIRECTEUR DE STRUCTURE PENITENTIAIRE (FP2SEC16)	
Groupe IFSE :	4	NBI : X-points
Poste vacant <input checked="" type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input type="checkbox"/>		
Durée d'affectation attendue sur le poste :	3 ans	

Localisation administrative et géographique

Résidence Administrative : Pôle milieu fermé - Maison d'arrêt Strasbourg
Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Bas-Rhin
6 rue Engelmann
67300 Strasbourg

Description du poste

Vos activités principales

Le Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure l'encadrement :

- Il fait partie de l'équipe de direction du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- Il est habilité pour intervenir sur l'ensemble des sites du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (Milieu Fermé/Milieu Ouvert)
- Il est chargé du bon fonctionnement de l'entité déléguée dans le cadre posé par le Directeur des Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- Il veille à l'organisation de l'antenne, et à la politique départementale mise en œuvre, en référence aux textes en vigueur
- Il veille au respect de la charte des temps et aux priorités d'action définies par le Management Par Objectifs.
- Il évalue les agents placés sous son autorité
- Il favorise une démarche de travail en équipe, une adhésion à la politique du service, et l'utilisation d'outils de rendu-compte
- Il assure le maintien et le développement du partenariat en assistant aux différentes réunions s'y rattachant

Nombre d'agents à encadrer

A 9 B C 2 Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale OUI NON

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration.

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...): PC portable équipé des logiciels bureautiques et applicatifs métier, téléphone portable professionnel, véhicule de service.

Les activités du service

Service à compétence départementale, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation accompagne :

- Des usagers contraints tant en Milieu Fermé (maison d'arrêt) qu'en Milieu Ouvert
- Des personnes condamnées : détenus condamnés, mise à l'épreuve, travail d'intérêt général, aménagements de peine, surveillance électronique...
- Des personnes en attente de décision : détenus prévenus, contrôle judiciaire, assignation à résidence sous surveillance électronique, enquête...
- Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure ainsi la mise en œuvre des décisions judiciaires qui lui sont confiées.

Composition et effectifs du service : 1 directeur fonctionnel des services pénitentiaires d'insertion et de probation, 1 adjoint au directeur fonctionnel des services pénitentiaires d'insertion et de probation, 2 responsables d'ALIP, 2 DPIP de proximité, d'un attaché d'administration de l'Etat, de 45 Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, de 5 surveillants DDSE, de 3 assistants de service social, d'1 psychologue, de 9 adjoints administratifs et de 2 secrétaires administratifs.

Votre hiérarchie

Le chef d'antenne, le Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation et son adjointe.

Vos interlocuteurs métiers

Tous les acteurs des services pénitentiaires et des politiques d'insertion.

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances	Savoir-faire
Environnement Justice et Administration Pénitentiaire	Capacité à motiver Capacité de communication
Savoir-être Aptitude à l'écoute au dialogue et à la pédagogie	Capacité à anticiper les situations Gestion, organisation et analyse
Savoir faire preuve de discrétion et de rigueur	Aptitude à assurer l'interface entre les différents acteurs
Se montrer force de proposition et avoir l'esprit d'initiative	Mettre en œuvre les techniques et outils de management
Être capable de s'adapter et être autonome	

Expériences professionnelles antérieures souhaitées : non

Offres de formation associées à votre prise de poste : les formations d'adaptation à l'emploi + celles obligatoires à la prise de poste

Perspectives d'évolution professionnelle : Chef-fe d'antenne, Adjoint-e Directeur/Directrice fonctionnel-le

Informations complémentaires

Organisation de travail : article 10, organisation du travail en conformité avec la charte des temps

Restauration : 2 restaurants administratifs

Accessibilité en transport / Parking : bus/oui

Vos contacts pour déposer une candidature		La procédure de votre recrutement
		Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
Jean-François FOGLIARINO – DSPIP 67	03 69 73 89 57 / 06 18 00 18 72	
Caroline ZENGERLE, adjointe au DSPIP	03 69 73 89 58 / 06 75 49 50 66	

Vous voulez en savoir plus ?



<http://justice.gouv.fr>

<https://lajusticerecrute.fr/>

Directrice/Directeur Pénitentiaires d'Insertion et de Probation

Direction : Direction de l'Administration Pénitentiaire

Affectation : Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Strasbourg

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de la Haut-Rhin

Statut : Agents de catégorie A

Date de publication 31/03/2023

Date de fin de publication :
11/05/2023

Informations générales

Corps / Grade :	Directeur/Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	
Domaine fonctionnel RMFP :	FP2JUS08 JUSTICE	
Emploi-référence RMFP :	DIRECTRICE/DIRECTEUR DE STRUCTURE PENITENTIAIRE (FP2SEC16)	
Groupe IFSE :	4	NBI : X-points
Poste vacant <input checked="" type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input type="checkbox"/>		
Durée d'affectation attendue sur le poste :	3 ans	

Localisation administrative et géographique

Résidence Administrative : Mulhouse
Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Haut-Rhin
18 rue François Spoerry
68100 Mulhouse

Description du poste

Vos activités principales

Le Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure l'encadrement :

- Il fait partie de l'équipe de direction du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- Il est habilité pour intervenir sur l'ensemble des sites du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (Milieu Fermé/Milieu Ouvert)
- Il est chargé du bon fonctionnement de l'entité déléguée dans le cadre posé par le Directeur des Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- Il veille à l'organisation de l'antenne, et à la politique départementale mise en œuvre, en référence aux textes en vigueur
- Il veille au respect de la charte des temps et aux priorités d'action définies par le Management Par Objectifs.
- Il évalue les agents placés sous son autorité
- Il favorise une démarche de travail en équipe, une adhésion à la politique du service, et l'utilisation d'outils de rendu-compte
- Il assure le maintien et le développement du partenariat en assistant aux différentes réunions s'y rattachant

Nombre d'agents à encadrer

A 25 B C 4 Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale OUI NON

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration.

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...): PC portable équipé des logiciels bureautiques et applicatifs métier, téléphone portable professionnel, véhicule de service.

Les activités du service

Service à compétence départementale, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation accompagne :

- Des usagers contraints tant en Milieu Fermé (maison d'arrêt) qu'en Milieu Ouvert
- Des personnes condamnées : détenus condamnés, mise à l'épreuve, travail d'intérêt général, aménagements de peine, surveillance électronique...
- Des personnes en attente de décision : détenus prévenus, contrôle judiciaire, assignation à résidence sous surveillance électronique, enquête...
- Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure ainsi la mise en œuvre des décisions judiciaires qui lui sont confiées.

Composition et effectifs du service : Le directeur pénitentiaire d'insertion et de probation est affecté(e) au pôle milieu ouvert d'antenne locale d'insertion et de probation de Mulhouse constituée de 25 conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation et de 4 personnels administratifs.

Votre hiérarchie

Le chef d'antenne, le Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation et son adjointe.

Vos interlocuteurs métiers

Tous les acteurs des services pénitentiaires et des politiques d'insertion.

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances	Savoir-faire
Environnement Justice et Administration Pénitentiaire	Capacité à motiver Capacité de communication
Savoir-être	Capacité à anticiper les situations
Aptitude à l'écoute au dialogue et à la pédagogie	Gestion, organisation et analyse
Savoir faire preuve de discrétion et de rigueur	Aptitude à assurer l'interface entre les différents acteurs
Se montrer force de proposition et avoir l'esprit d'initiative	Mettre en œuvre les techniques et outils de management
Être capable de s'adapter et être autonome	

Expériences professionnelles antérieures souhaitées : non

Offres de formation associées à votre prise de poste : les formations d'adaptation à l'emploi + celles obligatoires à la prise de poste

Perspectives d'évolution professionnelle : Chef-fe d'antenne, Adjoint-e Directeur/Directrice fonctionnel-le

Informations complémentaires

Organisation de travail : article 10, organisation du travail en conformité avec la charte des temps. Tenue d'astreintes semaine

Restauration : Restaurant administratif à proximité

Accessibilité en transport / Parking : Parking à proximité – Gare à proximité – réseau de Tram

Vos contacts pour déposer une candidature		La procédure de votre recrutement
J. MENIGOZ, chef d'antenne de Mulhouse	03.89.35.43.32 /06 09 38 24 55	Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
M. RAHMOUNI, Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation du Haut-Rhin	03 69 49 40 35	

Vous voulez en savoir plus ?



<http://justice.gouv.fr>

<https://lajusticerecrute.fr/>

Directrice/Directeur Pénitentiaires d'Insertion et de Probation

Direction : Direction de l'Administration Pénitentiaire

Affectation : Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Strasbourg

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation des Vosges

Statut : Agents de catégorie A

Date de publication 31/03/2023

Date de fin de publication :
11/05/2023

Informations générales

Corps / Grade :	Directeur/Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation		
Domaine fonctionnel RMFP :	FP2JUS08 JUSTICE		
Emploi-référence RMFP :	DIRECTRICE/DIRECTEUR DE STRUCTURE PENITENTIAIRE (FP2SEC16)		
Groupe IFSE :	4	NBI : X points	
Poste vacant <input checked="" type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input type="checkbox"/>			
Durée d'affectation attendue sur le poste :	3 ans		

Localisation administrative et géographique

Résidence Administrative : Épinal
Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation des Vosges
13 rue Villars
88000 Épinal

Description du poste

Vos activités principales

Le Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure l'encadrement :

- Il fait partie de l'équipe de direction du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- Il est habilité pour intervenir sur l'ensemble des sites du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (Milieu Fermé/Milieu Ouvert)
- Il est chargé du bon fonctionnement de l'entité déléguée dans le cadre posé par le Directeur des Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- Il veille à l'organisation de l'antenne, et à la politique départementale mise en œuvre, en référence aux textes en vigueur
- Il veille au respect de la charte des temps et aux priorités d'action définies par le Management Par Objectifs.
- Il évalue les agents placés sous son autorité
- Il favorise une démarche de travail en équipe, une adhésion à la politique du service, et l'utilisation d'outils de rendu-compte
- Il assure le maintien et le développement du partenariat en assistant aux différentes réunions s'y rattachant

Nombre d'agents à encadrer

A 5 B 1 C 1 Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale OUI NON

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration.

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...) : PC portable équipé des logiciels bureautiques et applicatifs métier, téléphone portable professionnel, véhicule de service.

Les activités du service

Service à compétence départementale, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation accompagne :

- Des usagers contraints tant en Milieu Fermé (maison d'arrêt) qu'en Milieu Ouvert
- Des personnes condamnées : détenus condamnés, mise à l'épreuve, travail d'intérêt général, aménagements de peine, surveillance électronique...
- Des personnes en attente de décision : détenus prévenus, contrôle judiciaire, assignation à résidence sous surveillance électronique, enquête...
- Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure ainsi la mise en œuvre des décisions judiciaires qui lui sont confiées.

Composition et effectifs du service : 1 Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, 1 adjointe au Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, 1 chef d'antenne, 1 Directeur pénitentiaire d'insertion et de probation, 1 psychologue, 1 coordinateur d'activité, 1 assistant de service social, 22 conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation, 1 secrétaire administratif, 5 adjoints administratifs, 3 surveillants PSE.

Votre hiérarchie

Le Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation et son adjointe.

Vos interlocuteurs métiers

Tous les acteurs des services pénitentiaires et des politiques d'insertion.

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances	Savoir-faire
Environnement Justice et Administration Pénitentiaire	Capacité à motiver Capacité de communication
Savoir-être	Capacité à anticiper les situations
Aptitude à l'écoute au dialogue et à la pédagogie	Gestion, organisation et analyse
Savoir faire preuve de discrétion et de rigueur	Aptitude à assurer l'interface entre les différents acteurs
Se montrer force de proposition et avoir l'esprit d'initiative	Mettre en œuvre les techniques et outils de management
Être capable de s'adapter et être autonome	

Expériences professionnelles antérieures souhaitées :

Offres de formation associées à votre prise de poste : les formations d'adaptation à l'emploi + celles obligatoires à la prise de poste

Perspectives d'évolution professionnelle : Chef-fe d'antenne, Adjoint-e Directeur/Directrice fonctionnel-le

Informations complémentaires

Organisation de travail : article 10, organisation du travail en conformité avec la charte des temps

Restauration : MESS de la maison d'arrêt

Accessibilité en transport / Parking : bus et parking de l'établissement

Vos contacts pour déposer une candidature		La procédure de votre recrutement
Renseignements et candidature		Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Etienne VERNET - DFSPIP	Téléphone : 03 54 59 18 75	

Vous voulez en savoir plus ?



<http://justice.gouv.fr>

<https://lajusticerecrute.fr/>